

Info-Flash

Santé Sécurité

Environnement

Jeudi 17 avril 2025

Numéro 2025 - SSE 05

⇒ Risques électriques : dossier de l'INRS

L'INRS a mis en ligne un [dossier sur les risques électriques](#).

Bien que le nombre d'accidents électriques tende à diminuer, ceux-ci restent fréquemment très graves. Les risques électriques incluent le contact, direct ou indirect, avec des parties sous tension, les courts-circuits et les arcs électriques. Les conséquences peuvent être graves, allant de l'électrisation et de l'électrocution à des incendies ou des explosions.

La prévention des risques électriques repose sur 2 axes :

- d'une part, la sécurisation des installations et des équipements électriques,
- et d'autre part, le respect des normes de sécurité lors de leur utilisation ou lors d'interventions à proximité de ces installations, y compris pour les véhicules et machines fonctionnant avec une source d'énergie électrique, qu'elle soit thermique, électrique ou hybride.

⇒ Travail sur écran : guide INRS

L'INRS publie un [guide pratique pour la prévention des risques liés au travail sur écran](#). Il y détaille 6 thématiques à prendre en compte dans une démarche de prévention de ces risques :

- l'implantation du poste de travail,
- le mobilier de bureau,
- les périphériques informatiques,
- l'aménagement du poste de travail,
- les postures de travail
- l'organisation du travail.

Ces préconisations de l'INRS sont à adapter aux spécificités de chaque entreprise et doivent être mises en œuvre après discussion avec la direction, le CSE et les préventeurs. Elles s'accompagnent d'actions de sensibilisation, d'information et de formation sur ces risques. Et des acteurs externes, tels que les Carsat, peuvent accompagner les entreprises dans la démarche.

⇒ Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

[L'INRS fait le point sur ses outils et ressources en ligne](#) pour prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) :

- La brochure « Démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) » ([ED 6518](#)) qui vise à identifier, à partir d'une analyse de l'activité de travail, les déterminants des situations de travail à transformer pour soutenir le développement de modes opératoires efficaces et non contraignants pour la santé des opérateurs et réduire l'exposition ;
- Le dépliant « Analyser le travail pour maîtriser le risque. Faire appel à un prestataire en ergonomie » ([ED 6547](#)) qui met en lumière l'intérêt de faire appel à un ergonomiste ;
- Un dossier web « [Troubles musculosquelettiques \(TMS\)](#) » qui propose un point sur la prévention des TMS (définitions, facteurs de risque, démarche de prévention, réglementation...) ;
- Des vidéos pédagogiques et anatomiques pour comprendre les TMS.